

**ACCÈS À LA TERRE :
UNE NOUVELLE OPTION GAGNANTE POUR LA RELÈVE AGRICOLE**

Lévis, le 21 octobre 2015. – Depuis cinq ans, l'augmentation moyenne de la valeur des terres agricoles au Québec a doublé, freinant ainsi l'arrivée de jeunes entrepreneurs en agriculture. Le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) est fier d'annoncer une toute nouvelle option à son produit achat-location de terres agricoles : l'option d'achat à taux d'inflation maximal de 3,5 % par année. Avec cette nouvelle solution, la relève agricole peut maintenant obtenir une protection contre l'augmentation du prix d'achat de la terre louée. Par cette offre unique, FIRA permet à la relève agricole d'investir dans son projet d'entreprise tout en étant en mesure de bien planifier l'achat de la terre au moment opportun.

Un incontournable

Seul organisme à garantir ce genre d'avantages par ses outils financiers, FIRA offre dorénavant l'opportunité de louer la terre convoitée et d'avoir la certitude que le prix d'achat ne dépassera pas une augmentation maximale annuelle de 3,5 %. Ainsi, cette option permet d'entrevoir la valeur d'achat sur un horizon de 15 ans. L'économie relative générée par rapport au prix du marché peut devenir un important levier financier pour le jeune au moment de l'acquisition de la terre.

M. Pascal Hudon, président de la Fédération de la relève agricole du Québec, a déclaré : « *On souhaite voir des solutions concrètes pour faciliter l'accès à la terre. En voilà une qui répondra au besoin de plusieurs jeunes confrontés à l'augmentation de la valeur des terres. C'est un nouveau pas vers un FIRA qui peut devenir davantage la carte maîtresse sur laquelle la nouvelle génération va pouvoir compter pour s'établir en agriculture.* »

Impact mesurable

Selon les données recensées dans le bulletin « Transac-TERRES » de La Financière agricole du Québec (FADQ), entre 1999 et 2014, l'augmentation annuelle de la valeur des terres agricoles au Québec a été en moyenne de 8 % par année. À titre d'exemple*, dans l'hypothèse où cette tendance se maintient, l'impact sur la valeur d'une terre agricole de 250 000 \$ pourrait être considérable. Avec le produit offert, le prix de cette terre atteindrait au maximum 300 000 \$ après 5 ans, voire 350 000 \$ après 10 ans. Ainsi, l'écart entre le prix du marché et la nouvelle option offerte par FIRA pourrait représenter 70 000 \$ après 5 ans et atteindre 190 000 \$ après 10 ans. Dans la perspective où les entrepreneurs ont la possibilité de prévoir la valeur d'acquisition maximale, il devient plus facile de planifier les priorités.

Avec ses produits financiers novateurs, FIRA permet à la relève agricole de conserver davantage de liquidités à une étape cruciale du développement de son entreprise. Grâce à ses solutions d'affaires d'achat-location et de prêt subordonné, il favorise le démarrage, le transfert et l'expansion d'entreprises du secteur agricole québécois.

Rappelons que FIRA est un fonds d'investissement de 75 millions de dollars. Il a été créé à la demande de la relève agricole grâce à un partenariat réunissant le gouvernement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et Capital régional et coopératif Desjardins.

Pour en apprendre davantage sur les produits offerts, consultez lefira.ca ou communiquez avec nos conseillers au 1 855 270-3472 (sans frais).

* L'utilisation du % estimé au calcul est à titre indicatif seulement.